

Nabil N. ANTAKI, Emmanuel DARANKOUM (dir.), *La justice en marche : du recours collectif à l'arbitrage collectif*, Les Journées Maximilien-Caron 2006, Montréal, Éditions Thémis, 2007, 210 pages, ISBN 978-2-89400-236-0

Tara COLLINS, Rachel GRONDIN, Véronica PIÑERO, Marie PRATTE, Marie-Claude ROBERGE (dir.), *Droits de l'enfant / Rights of the Child, Actes de la Conférence internationale, Ottawa 2007*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 555 pages, ISBN 978-2-89127-831-7

Bartha Maria KNOPPERS, Yann JOLY (dir.), *La santé et le bien commun*, Droit, biotechnologie et société, Montréal, Éditions Thémis, 2008, 275 pages, ISBN 978-2-89400-251-3

Maurice MARTEL, Paul MARTEL, *La compagnie au Québec — Les aspects juridiques*, Édition spéciale (livre 1), Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 2007, pagination par chapitres, ISBN 978-2-923355-07-8

Louis-V. SYLVESTRE, *Le régime de protection du territoire et des activités agricoles au Québec et la pratique notariale*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 495 pages, ISBN 978-2-89127-883-6

TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE, BARREAU DU QUÉBEC (DIR.), *L'accès direct à un tribunal spécialisé en matière de droit à l'égalité : l'urgence d'agir au Québec ? / Access to a Specialized Human Rights Tribunal: an Urgent Need to Act in Quebec?*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2008, 58 pages, ISBN 978-2-89635-144-2

Dany Jean, Vicky Liew, Andrée-Ann Rivard et François Delisle

Volume 40, numéro 1, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027004ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027004ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jean, D., Liew, V., Rivard, A.-A. & Delisle, F. (2010). Compte rendu de [Nabil N. ANTAKI, Emmanuel DARANKOUM (dir.), *La justice en marche : du recours collectif à l'arbitrage collectif*, Les Journées Maximilien-Caron 2006, Montréal, Éditions Thémis, 2007, 210 pages, ISBN 978-2-89400-236-0 / Tara COLLINS, Rachel GRONDIN, Véronica PIÑERO, Marie PRATTE, Marie-Claude ROBERGE (dir.), *Droits de l'enfant / Rights of the Child, Actes de la Conférence internationale, Ottawa 2007*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 555 pages, ISBN 978-2-89127-831-7 / Bartha Maria KNOPPERS, Yann JOLY (dir.), *La santé et le bien commun*, Droit, biotechnologie et société, Montréal, Éditions Thémis, 2008, 275 pages, ISBN 978-2-89400-251-3 / Maurice MARTEL, Paul MARTEL, *La compagnie au Québec — Les aspects juridiques*, Édition spéciale (livre 1), Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 2007, pagination par chapitres, ISBN 978-2-923355-07-8 / Louis-V. SYLVESTRE, *Le régime de protection du territoire et des activités agricoles au Québec et la pratique notariale*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 495 pages, ISBN 978-2-89127-883-6 / TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE, BARREAU DU QUÉBEC (DIR.), *L'accès direct à un tribunal spécialisé en matière de droit à l'égalité : l'urgence d'agir au Québec ? / Access to a Specialized Human Rights Tribunal: an Urgent Need to Act in Quebec?*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2008, 58 pages, ISBN 978-2-89635-144-2]. *Revue générale de droit*, 40(1), 291–305. <https://doi.org/10.7202/1027004ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LIVRES EN REVUE

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Nabil N. ANTAKI, Emmanuel DARANKOUM (dir.), *La justice en marche : du recours collectif à l'arbitrage collectif*, Les Journées Maximilien-Caron 2006, Montréal, Éditions Thémis, 2007, 210 pages, ISBN 978-2-89400-236-0.

Au sein de la communauté juridique québécoise, l'arbitrage est devenu une réalité bien présente et de plus en plus populaire, notamment dans les domaines des affaires et de la consommation. Seulement, que serait ce soudain coup de foudre pour la procédure d'arbitrage sans l'existence du concept tout aussi réel et populaire du recours collectif? L'inévitable coexistence de ces deux actions a amené les auteurs de cet ouvrage collectif, sous la direction des professeurs Nabil N. Antaki et Emmanuel Darankoum, à s'interroger sur la possibilité de rallier les avantages de ces deux procédures pour former ce qui pourrait être défini comme l'arbitrage collectif.

Le recueil *La justice en marche : du recours collectif à l'arbitrage collectif* n'est en fait rien de moins que la mise en commun, par écrit, d'une grande majorité des conférences prononcées dans le cadre des Journées Maximilien-Caron 2006 dont le thème a inspiré

le titre de ce volume. Les conférenciers invités à ce colloque sont pour la plupart des professeurs, des avocats de pratique privée, des conseillers juridiques, des arbitres ou encore des médiateurs qui ont tous en commun une très grande expertise dans le domaine de l'arbitrage et du recours collectif. La finalité de cette discussion, et par le fait même de cet ouvrage, consiste à vérifier s'il est légalement possible de concilier les avantages de ces deux procédures et d'en écarter les inconvénients, à s'interroger sur l'utilité sociale de l'arbitrage collectif et finalement à définir l'étendue du contrôle judiciaire s'y rapportant.

Afin d'en arriver à cette finalité, les directeurs ont rassemblé quatorze textes représentant les grandes idées du colloque soit : l'exemple américain, les enjeux socio-économiques, la conciliation entre la procédure collective judiciaire et la procédure arbitrale, l'organisation d'une procédure d'arbitrage collectif et finalement l'arbitrage de « consommation » et l'arbitrage collectif au Québec. Nous pouvons y lire notamment l'exposé fait par M^e Gil Rémillard, ancien ministre de la Justice de 1988 à 1994, dont le propos dresse un portrait général et sommaire du recours collectif et de l'arbitrage au Québec. L'auteur en profite

aussi pour faire ressortir les liens étroits qui existent entre ces deux actions tout en démontrant l'importance que joue la médiation en droit collectif québécois. Il conclut sa présentation par un questionnaire général sur l'arbitrage collectif et les défis qui s'y rattachent en plus d'apporter une suggestion quant à la manière de légiférer dans ce domaine.

Nous trouvons aussi à l'intérieur de ce recueil, le texte qui s'intitule *L'arbitrage collectif: pourquoi pas?* de M^e Nabil N. Antaki. Le co-directeur de l'ouvrage nous présente ici une piste de réflexion dont le but premier est de prouver qu'il est possible de mettre sur pied une procédure d'arbitrage collectif et que cette dernière n'est pas défavorable aux consommateurs. Pour ce faire, l'auteur nous propose un parcours en trois étapes dont la première consiste à définir l'arbitrage comme un geste social d'importance. Il traite ensuite de la flexibilité associée à ce mode de résolution de conflit extrajudiciaire et termine en donnant trois exemples concrets d'arbitrages imposés qui sont des réussites, soit l'arbitrage entre un courtier en valeurs immobilières et son client, l'arbitrage entre l'acquéreur d'un bâtiment résidentiel neuf et l'entrepreneur en construction et l'arbitrage entre les employeurs et les bénéficiaires d'un régime complémentaire de retraite. Le professeur Antaki termine sur une note positive en rappelant l'importance d'améliorer l'accessibilité à la justice et en soulignant l'apport de l'arbitrage collectif en tant que moyen collaboratif de résolution de conflits.

D'une manière très pratique, cet ouvrage d'environ deux cents pages constitue une référence en matière d'arbitrage collectif pour tous les juristes qui s'intéressent aux recours extrajudiciaires. Excellent point de départ pour une recherche ou simplement pour s'initier aux procédures collectives, ce volume s'avère une piste de réflexion incontournable tant pour les débutants que pour les plus expérimentés. En outre, puisque l'un des sujets abordés dans l'ouvrage vise à analyser l'exemple américain, deux des textes sont écrits dans la langue de Shakespeare et nécessitent donc une connaissance de base de cette langue. Il faut aussi mentionner que la majorité des textes sont précédés d'une table des matières et sont complétés par des notes de références afin de permettre au lecteur d'approfondir le sujet abordé. Nous avons aussi beaucoup apprécié la présence du programme du colloque en fin de recueil et surtout la biographie complète et bilingue de tous les auteurs ayant participé à l'ouvrage.

Nous concluons brièvement en mentionnant le fait que les auteurs ont bien réussi à susciter l'intérêt du lecteur envers cette nouvelle procédure extrajudiciaire et peuvent considérer l'achèvement de ce recueil comme étant le prolongement de la qualité et de l'excellence des Journées Maximilien-Caron 2006.

Dany JEAN
Étudiante à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa

Tara COLLINS, Rachel GRONDIN, Véronica PIÑERO, Marie PRATTE, Marie-Claude ROBERGE (dir.), *Droits de l'enfant/ Rights of the Child, Actes de la Conférence internationale, Ottawa 2007*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 555 pages, ISBN 978-2-89127-831-7.

Cet ouvrage collectif rassemble les communications présentées lors d'un colloque qui a eu lieu à l'Université d'Ottawa en mars 2007. La conférence internationale sur les droits de l'enfant avait comme objectif « d'organiser des échanges internationaux, bilingues et interdisciplinaires à propos des divers sujets régis par la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* » (page xii). Plus précisément, les invités ont eu l'occasion d'examiner les côtés positifs et négatifs de cet instrument international ainsi que son application par les États signataires, tout en poursuivant des discussions sur les mesures d'application sur les droits de l'enfant.

Ce livre remarquable est divisé en onze thèmes : la mise en œuvre de la Convention, le système de justice pénale pour les jeunes, le déplacement illicite d'enfants et les enfants réfugiés, le droit à la vie privée de l'enfant, l'exploitation des enfants, la protection des droits de l'enfant, les droits économiques et sociaux de l'enfant, l'enfant et sa famille, l'enfant autochtone, l'enfant et les conflits armés et finalement, la violence envers les enfants. Il collige un total de vingt-huit contributions abordant des sujets

variés, chacune d'entre elles en lien avec les thèmes mentionnés ci-haut. Certains conférenciers font l'étude des jeunes filles en domesticité et de la prostitution des enfants alors que d'autres abordent la situation des enfants handicapés à la lumière des dispositions de la *Convention relative aux droits de l'enfant* (CDE ci-après).

Tous ceux qui sont passionnés par les droits de l'enfant devraient se procurer ce livre. Son contenu ne se limite pas seulement aux droits de l'enfant des pays occidentaux mais s'étend également à la situation des enfants partout sur la planète. Par exemple, on analyse ces droits, toujours en lien avec la CDE, dans des pays comme l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Bolivie ou encore le Brésil. De plus, la méthode de présentation de ces exposés n'est pas que théorique. Certaines communications sont présentées sur la base de témoignages et de reprise de débats, alors que d'autres, sur la base d'une étude de cas jurisprudentiels.

Il est important de noter que le compte-rendu de cet ouvrage n'est pas une étude exhaustive de chacun des auteurs ayant participé à ce colloque. Nous avons plutôt fait une sélection avec un aspect aussi représentatif que possible des pays et des sujets abordés lors de la conférence.

Le premier exposé est intitulé « Monitoring : More than a report » par Tara M. Collins, du Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights de l'Université

Carleton et du Human Rights Research and Education Centre de l'Université d'Ottawa. L'auteure étudie l'application de la CDE selon les rapports déposés au comité des Nations Unies et aux organismes compétents mentionnés à l'article 45 de la Convention. Ces rapports ont pour but d'effectuer un suivi sur les droits de l'enfant. Sa principale idée est que l'interprétation des résultats requiert la prise en considération de plusieurs facteurs comme l'âge, l'ethnie, le sexe et la religion de l'enfant. À notre avis, pour une compréhension plus approfondie de l'ouvrage, nous proposons aux lecteurs de débiter avec ce premier exposé qui étudie la mise en œuvre de la CDE, un élément introductif aux autres communications présentées.

Le second exposé sous le thème de l'exploitation des enfants, intitulé « La prostitution des enfants, la notion de consentement et la *Convention relative aux droits de l'enfant* », est présenté par Richard Poulin du département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université d'Ottawa. L'auteur commence par tracer un portrait global de la situation de la prostitution des enfants dans le monde entier. L'industrie du sexe est présente tant dans les pays exotiques tels que le Brésil, la Thaïlande et le Japon que dans les pays occidentaux comme le Canada, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Les propos de l'auteur indiquent que, selon un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), près de 98 % des victimes de cette exploitation

sexuelle commerciale sont des jeunes filles. Ce pourcentage s'explique par le fait que souvent ces jeunes enfants, en raison de leur âge, sont plus faciles à manipuler et présentent des risques moins élevés d'avoir déjà contracté le virus du sida. Mondialement, le nombre d'enfants prostitués de moins de 18 ans s'élève à plus de 10 millions depuis le début du millénaire. Un chiffre qui indique l'essor rapide de la prostitution. La demande croissante de ces enfants prostitués est due à l'augmentation du nombre de touristes sexuels et de proxénètes internationaux et ce, malgré les campagnes internationales ainsi que l'élaboration de lois plus sévères.

Entrée en vigueur en 1990, la CDE stipule qu'en présence d'un mineur au sens de cette Convention, c'est-à-dire un individu de moins de 18 ans, qui est engagé dans des activités reliées à la prostitution ou la pornographie, la notion de consentement n'est pas acceptable vu son jeune âge. On peut dégager de l'interprétation de la CDE qu'elle impose aux États signataires d'empêcher de telles pratiques.

Le *Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant sur la vente, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants* adopté en mai 2000 régleme plus sévèrement que la CDE au sujet de la vente, la prostitution et la pornographie mettant en scène des enfants comme l'indique son titre. Plus précisément, il interdit toute forme d'exploitation sexuelle à des fins commerciales pouvant impliquer des enfants.

Après le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales en 1996, qui a eu lieu en Suède, les gouvernements ont renforcé leurs lois sur ces questions. Malgré ces changements, le conférencier ne peut s'empêcher d'affirmer qu'il s'agit toujours de mesures insuffisantes pour contrer l'exploitation des enfants dans la prostitution et la pornographie. Bon nombre d'États, malheureusement, en sont venus à progressivement banaliser ces activités.

L'auteur conclut en proposant que la loi devrait plutôt être axée sur l'interdiction de l'activité en question que sur l'âge du consentement sexuel de ces jeunes filles. L'âge ne devrait pas être représentatif d'un élément important puisque souvent, ces dernières n'ont pas l'opportunité de faire un véritable « choix » lorsqu'elles se retrouvent dans un environnement défavorisé. Dans certains cas, elles sont recrutées parce que les parents les entraînent dans la prostitution alors que dans d'autres, elles sont enlevées pour être vendues sur le marché du sexe.

En guise de conclusion sur notre appréciation de l'ouvrage, nous devons souligner l'effort des conférenciers d'avoir remis une version écrite de leur exposé pour les fins de publication du présent ouvrage. Les sujets abordés lors de ce colloque nous ont permis d'explorer une grande variété de thèmes en lien avec la CDE. Cette diversité a rendu ce volume plus qu'intéressant. À notre avis, en raison de l'accessibilité du langage utilisé, le livre s'adresse

autant aux professionnels de ce domaine et aux étudiants en droit qu'aux passionnés par le sujet des droits de l'enfant.

Vicky LIEW
Étudiante à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa

Bartha Maria KNOPPERS, Yann JOLY (dir.), *La santé et le bien commun*, Droit, biotechnologie et société, Montréal, Éditions Thémis, 2008, 275 pages, ISBN 978-2-89400-251-3.

Au Canada, près de 1 100 personnes ont contracté le sida lors de transfusions sanguines au milieu des années 1980, alors que 20 000 autres ont été affectées par l'hépatite C. Ils sont plusieurs à en subir les conséquences encore aujourd'hui. Plus récemment, la listériose a frappé le pays en provoquant le plus important rappel de produits alimentaires de l'histoire canadienne à la suite du décès d'une trentaine de personnes ayant consommé des produits de charcuterie. Tout ceci n'est qu'un portrait sommaire de toutes les crises qui ont marqué le passé, qui affectent le présent et, sans vouloir être pessimiste, qui ne laissent sûrement pas envisager un avenir meilleur.

La bonne nouvelle est qu'il existe des moyens pour mettre un frein à cela. Par contre, cela ne se réalise pas du jour au lendemain. L'ouvrage *La santé et le bien commun* interpelle la population et l'invite à réfléchir sur les différentes pistes de solutions possibles.

Sous la direction de Bartha Maria Knoppers et Yann Joly, des auteurs provenant de divers horizons, dont du milieu de la santé et du monde juridique, ont été sélectionnés, entre autres, pour leur communication lors de conférences en 2006-2007. Ils mettent en évidence les enjeux sociaux, éthiques et juridiques touchant l'état actuel de la santé publique dans le monde. Le lecteur désirant en apprendre davantage à ce sujet saura certainement apprécier le contenu du recueil en lien avec l'actualité, présenté sous un angle original et novateur. L'introduction lui donnera un juste avant-goût de ce qu'il l'attend lors de la lecture.

Afin de mettre en lumière les différents aspects reliés au domaine de la santé publique à l'échelle nationale et mondiale, une prémisse est à la base de l'ensemble du recueil : le bien commun. Chaque auteur a une vision différente de la définition de ce terme, certains y vont avec une version politique, tandis que d'autres sont plus philosophiques, ce qui enlève toute possibilité de redondance à l'intérieur du livre.

L'ouvrage se divise en quatre grands thèmes : le premier, « Une notion singulièrement plurielle », expose les différents termes reliés à la notion du bien commun. Le second, « L'éthique dans tous ses états », applique directement ce concept à un niveau étatique. Le troisième, « Le défi international : trouver des moyens », amène toute la communauté mondiale à se pencher sur la question de la santé publique. Puis, le dernier, « Les uns pour les autres », incite à opter

pour la personnalisation des soins dans l'optique d'une meilleure santé publique. Dans cette optique, l'accent ne sera mis que sur certains textes choisis parmi la dizaine que contient le recueil en fonction de l'intérêt qu'ils ont suscité lors de la lecture de ceux-ci.

Sous le premier grand thème, François Rangeon, professeur français en sciences politiques, clarifie ce qu'est le bien commun, selon lui. Son texte, bien qu'à connotation plus historique, est nécessaire pour bien saisir l'essence du livre. Il spécifie que la santé est une préoccupation individuelle, mais aussi qu'elle suscite aussi un intérêt général en relation avec les épidémies et crises qui touchent la planète entière. La portée du bien commun est très vaste puisque c'est une théorie multidisciplinaire, touchant plusieurs secteurs de la sphère politique et publique ainsi que celle privée. Il faut absolument lire ce texte avant de poursuivre la lecture du livre puisque c'est la base théorique essentielle à la compréhension du bien commun, pierre angulaire de *La santé et le bien commun*.

L'article « La santé publique est-elle éthique? » est sans doute le plus intéressant compte tenu de sa pertinence et de son actualité. On assiste à une remise en question du rôle et des fonctions des différentes autorités dans la santé publique. Difficile à définir avec précision, la santé publique touche plusieurs secteurs où les conflits d'intérêts peuvent aisément surgir. Avec les milliards de dollars investis annuellement dans ce domaine, il y a lieu de se

demander où va tout cet argent et comment est-il géré? Les auteurs Ryan Melnychuk, Mireille Lacroix et Jean-François Luc, sans tracer un cadre fixe, proposent des balises afin de délimiter les contours d'une saine gestion en matière de crise en santé.

Les auteures Michèle S. Jean et Béatrice Godard ont collaboré afin d'élaborer une synthèse remarquable du bien commun sous une approche éthique dans leur article « Santé, éthique et bien commun : que voulons-nous dire? ». La structure de l'information a été soigneusement choisie et cela aide grandement à assimiler les notions exposées tout au long de l'article. Par exemple, on retrouve des définitions diverses que l'on met en contexte par la suite. Puis, on propose des pistes de travail envisageables ainsi qu'un schéma pour illustrer le bien commun. Finalement, on applique les conséquences de ces choix à la réalité. La formule est simple, mais elle est très efficace.

La professeure de droit, Allyn L. Taylor, se positionne sur les enjeux contemporains liés à la gouvernance de la santé mondiale. Elle insiste fortement sur le fait qu'il ne faut pas seulement considérer l'apport économique pour évaluer l'état. Aujourd'hui, la multiplication des acteurs privés dans ce domaine public est non négligeable. En outre, la mondialisation entraîne des répercussions notables, surtout en ce qui a trait au développement, intimement relié à la sécurité et à la santé.

Avec le texte de Yanick Farmer, agent de recherche en droit

public, le débat est lancé entre les intérêts privés et le bien commun. Il expose les enjeux de la pharmacogénomique, un mot bien long qui se définit ainsi, selon nous : la science qui étudie les gènes de façon poussée afin d'être en mesure d'adapter les outils de prévention, les traitements et les médicaments au profil génétique de chaque individu. À son avis, le bien commun est ce qui est « matériellement et moralement souhaitable dans une société ». Concrètement, en augmentant le nombre d'individus qui se portent bien, on améliore la santé commune en général.

La polyvalence de ce recueil est un avantage considérable, puisqu'il peut susciter l'intérêt d'un public très large intéressé par le sujet. Bien plus qu'un ouvrage de référence, *La santé et le bien commun* constitue un véritable outil de réflexion qui s'intéresse aux conséquences juridiques et politiques de la santé publique, pour ne nommer que ceux-là, sur chaque individu. Les résultats de recherches diversifiées sont mis sur papier et vulgarisés d'une façon très synthétique.

En faisant appel à des auteurs provenant d'univers disparates, on se rend compte que finalement, les secteurs d'activités ne sont pas aussi éloignés les uns des autres. En ce sens, le droit, la politique, la santé, le commerce, la pharmacologie, l'éthique et d'autres forment un mélange inhabituel et pourtant, à la lecture du recueil, tout semble relié d'une logique flagrante. Grâce à la collaboration de ces experts en la matière, l'ouvrage est des plus

complets malgré le fait qu'il soit peu volumineux (275 pages).

La présence de termes spécifiques et spécialisés à des domaines particuliers peut rendre la lecture un peu plus ardue par moment. Heureusement, la plupart des auteurs définissent les expressions plus techniques. Il est également possible de se référer à l'annexe au début du recueil qui propose d'autres explications.

Bien qu'il soit impossible de dégager une opinion majoritaire, compte tenu du grand nombre de collaborateurs au recueil, tous s'entendent pour dire que les efforts déployés pour améliorer l'état de la santé à un niveau mondial se sont intensifiés au cours des dernières années, mais que cela n'est pas suffisant. Prenons l'exemple de l'auteure Allyn L. Taylor (article n° 7), qui argumente à cet égard : « Les disparités en santé et en richesse se creusent inexorablement et la mondialisation économique n'a su atténuer la pauvreté et la santé pour tous. Malgré les ressources et les activités déployées dans la santé mondiale, le programme des Nations Unies pour le développement en 2005 publiait un rapport soulignant un recul sans précédent pour le développement humain »¹.

Somme toute, *La santé et le bien commun* est l'un des rares ouvrages de la langue française traitant de la santé publique sous

cette perspective et c'est un atout indéniable. Qu'on décide de le lire simplement pour sa culture générale ou encore à des fins éducatives, ce recueil s'impose par la teneur de ses propos. La qualité de l'ouvrage mérite qu'on lui prête une attention particulière, peu importe le domaine dans lequel on évolue. Après tout, comme le dit l'Agence de la Santé publique du Canada, « la santé c'est l'affaire de tous »².

Andrée-Ann RIVARD
Étudiante à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa

Maurice MARTEL, Paul MARTEL, *La compagnie au Québec - Les aspects juridiques*, Édition spéciale (livrel), Montréal, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 2007, pagination par chapitres, ISBN 978-2-923355-07-8.

Sujet d'importance et en constante évolution, le droit des compagnies et des sociétés fait l'objet de plusieurs ouvrages de doctrine au Québec et cela depuis plusieurs années. Les auteurs de *La compagnie au Québec - Les aspects juridiques*, n'en sont d'ailleurs pas à leur première parution sur ce sujet. Effectivement, cette édition spéciale fait suite aux éditions précédentes du même nom, mais présentée cette

1. Allyn L. TAYLOR, « Enjeux contemporains liés à la gouvernance de la santé mondiale », p. 229 dans Bartha Maria KNOPPERS, Yann JOLY, *La santé et le bien commun*, Droit, biotechnologie et société, Montréal, Éditions Thémis, 2008, 275 pages.

2. AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA « La santé, c'est l'affaire de tous », [En ligne]. <http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/collab/index-fra.php>, (Page consultée le 2 novembre 2008).

fois-ci dans un format différent. La maison d'édition et les auteurs ont travaillé à mettre sur pied une version électronique de ce volume afin de suivre l'évolution rapide des technologies et satisfaire au besoin toujours plus présent pour les juristes d'avoir accès diligemment et efficacement à l'information. L'œuvre de M^{es} Paul et Maurice Martel est donc maintenant publiée sous format « livrel » ou « e-book ».

Suivant la tradition établie dans les volumes précédents, le contenu de ce texte se veut à la fois général et très complet afin d'être utile à un large public. Dressant un portrait détaillé de la situation des compagnies québécoises et des sociétés par actions de régime fédéral ayant des activités au Québec, les auteurs commencent par définir la compagnie et en décrire l'historique de même que ses aspects constitutionnels. Ils exposent par la suite les formalités nécessaires à la formation, à la continuation et à la fin de l'existence de la compagnie tout en y décrivant les aspects fondamentaux de l'organisation de celle-ci tels, le siège social, le nom, les pouvoirs, la publicité, les registres, le capital-actions et les assemblées. De plus, M^{es} Martel exposent aussi les différentes notions relatives au transfert, à la transmission, à l'acquisition, et à l'échange des actions au sein d'une compagnie québécoise, en plus de nous informer sur les obligations et pouvoirs des administrateurs, dirigeants et actionnaires. Il faut aussi ajouter que les auteurs touchent divers sujets tels les emprunts de la compagnie, la relation de la compagnie

vis-à-vis des tiers, la fusion et l'acquisition de compagnies et les obligations statutaires des compagnies publiques.

Si le contenu de l'ouvrage ne semble, à première vue, qu'une simple mise à jour de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine, ce qui fait de cette parution une édition spéciale se trouve dans la présentation et les outils de repérage à l'intérieur du volume. En plus des habituelles table des matières, table des abréviations, index par matière et bibliographie complète, nous y trouvons une forme particulière de numérotation des pages et des paragraphes, dont l'avantage est de faciliter le repérage lors de la consultation en format électronique. En effet, les pages ne sont pas numérotées consécutivement à travers tout le livre comme c'est le cas dans les éditions précédentes, mais plutôt par chapitre. Par exemple, la deuxième page du quatrième chapitre sera la page « 4-2 », et la troisième page du même chapitre se lira « 4-3 ». De plus, l'identification des paragraphes suit le même principe, ce qui permet de bien les repérer à l'intérieur d'une même section. Toutefois, si ce système de repérage s'avère plus efficace pour la lecture en « livrel », il nécessite une certaine adaptation lors de la consultation de la version traditionnelle en papier.

Comme pour les parutions antérieures, il demeure encore facile pour le lecteur d'obtenir rapidement l'information désirée grâce à l'index par sujet et il est aussi possible de pousser les recherches en consultant l'index des

principaux arrêts cités et la liste de références recommandées par les auteurs. Ceux-ci ont aussi pensé à ajouter des tableaux comparatifs et plusieurs exemples schématisés pour faciliter la compréhension de la matière, tout en mettant en évidence les différences qui existent entre les compagnies québécoises et les sociétés par actions de régime fédéral. En addition, plusieurs notes infrapaginales ont été ajoutées au volume de 2006 et divers commentaires sur des sujets tels que le *Règlement 45-106 sur les dispenses du prospectus d'inspection*, la définition d'actionnaire et la *business judgment rule* ont été traités dans cette édition spéciale. En ce qui concerne la législation et les différents formulaires pertinents au sujet des compagnies et sociétés par actions, il faudra consulter les volumes spécifiques parus auparavant chez le même éditeur pour obtenir plus de détails (*La compagnie au Québec – Volume 2 : Lois et règlements, La compagnie au Québec – Volume 3 : Formules*).

En somme, nous pouvons conclure que cet ouvrage général sur le droit des compagnies et des sociétés par actions s'avère être un outil de travail d'une très grande qualité et d'une toute aussi grande utilité. Évidemment, puisque celui-ci traite principalement des aspects juridiques de la compagnie au Québec, nous pensons que sa fonction ne peut que difficilement dépasser les

frontières du territoire québécois, à moins qu'il ne s'agisse d'un intérêt particulier pour ce domaine. De plus, une fois l'adaptation faite au nouveau style de numérotation, nous croyons que tant les étudiants qui s'initient à ce domaine juridique que les praticiens et les dirigeants de compagnie pourront y trouver réponse à leurs questions. Effectivement, bien que couvrant un large éventail de matière d'une manière très accessible, l'œuvre de Paul et Maurice Martel n'en demeure pas moins complète et à jour (au 1^{er} janvier 2007 et incluant l'*Envoi* n° 69). En terminant, nous croyons que la mise sur pied d'une version électronique de ce volume en permettra une meilleure accessibilité et, du coup, rendra cette dernière édition encore plus indispensable.

Dany JEAN
Étudiante à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa

Louis-V. SYLVESTRE, *Le régime de protection du territoire et des activités agricoles au Québec et la pratique notariale*, Collection Bleue, Montréal, Wilson & Lafleur, 2008, 495 pages, ISBN 978-2-89127-883-6.

Le monde municipal et immobilier québécois a été profondément marqué depuis 1978 par la célèbre *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*³

3. Bien qu'à l'origine elle fut baptisée *Loi sur la protection du territoire agricole*, cette dernière a fait l'objet de réformes au cours des années. Le 20 juin 1997, la loi a obtenu sa dénomination actuelle de *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, L.R.Q., c. P-41.1.

(ci-après nommée L.P.T.A.A.). Trente ans après l'adoption de cette pièce législative incontournable et complexe, Louis-V. Sylvestre nous propose un effort de synthèse remarquable de la L.P.T.A.A. et de son régime qui sont au centre des enjeux immobiliers et agricoles du monde municipal québécois. Ce livre destiné aux praticiens traite non seulement de la législation actuelle et de sa réglementation mais également des modifications que la L.P.T.A.A. a connues au cours des années et des règles transitoires qui s'appliquent. L'auteur propose une approche « préventive » illustrée de nombreux exemples pratiques auxquels sont confrontés les praticiens. C'est sans nul doute un outil précieux à la planification immobilière; un instrument nécessaire afin de mieux cerner les effets contraignants de cette Loi sur le droit de propriété.

L'ouvrage aborde le sujet sous quatre angles susceptibles d'aider à interpréter la L.P.T.A.A. dans ses multiples cas d'application. L'auteur trace d'abord un portrait global de la L.P.T.A.A., c'est-à-dire son évolution historique, sa finalité, son objet et l'évolution législative qui l'a caractérisée au fil des décennies. Ceci permet d'aborder en profondeur la compétence de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. L'auteur procède également à l'analyse pratique des nombreuses exceptions à la compétence matérielle de la Commission. Enfin, le livre expose les pouvoirs d'enquête de la Commission ainsi que les sanctions civiles et pénales mis à sa disposition.

La première partie du livre consiste à cerner la portée juridique de la L.P.T.A.A. Pour ce faire, l'auteur fait d'abord un bref retour sur les conditions historiques qui ont conduit le législateur à l'adopter. L'objet de la L.P.T.A.A., tel que défini par l'auteur, se révèle d'une utilité certaine afin de comprendre les limitations qu'elle impose en droit public. L'auteur explique notamment les raisons ayant conduit le législateur à inclure la « protection des activités agricoles » dans la Loi. Cette transformation législative visait à favoriser l'utilisation du sol à des fins agricoles au moyen de normes strictes d'aménagement. L'auteur décrit également comment cette législation opère et quelles sont les autres lois qui se juxtaposent à son application. En somme, ce court chapitre est précieux puisqu'il énonce les grands principes qui sont à la base de l'application de ce droit, tout de même récent si nous le comparons à d'autres régimes juridiques.

La question cruciale qui est susceptible d'amener les praticiens à recourir à cet ouvrage est sans contredit le champ d'application de la L.P.T.A.A. Ainsi, la compétence de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, objet du deuxième chapitre, est une question incontournable lors de l'étude des titres. Ces quatre domaines de compétence, territoriale, temporelle, matérielle et personnelle, sont clairement délimités en autant de parties qui constituent la charpente même de ce chapitre

qui couvre à lui seul la moitié du livre. Ces quatre compétences constituent également les grandes étapes d'une démarche méthodologique proposée par l'auteur afin d'identifier si un lot ou un projet est assujéti ou non à la L.P.T.A.A.².

Avant de traiter à fond de la compétence territoriale de la Commission, l'auteur esquisse brièvement les nombreux amendements législatifs qui ont conduit à la Loi que nous connaissons aujourd'hui. Ce bref retour en arrière permet de cerner les multiples facettes législatives et administratives qui composent ce régime. La compétence temporelle est abordée brièvement mais elle est néanmoins inévitable puisqu'elle consiste à déterminer l'application de la L.P.T.A.A. dans le temps. Une partie importante du deuxième chapitre est consacrée à la compétence matérielle. L'auteur procède alors à l'analyse des cinq prohibitions prévues aux articles 26, 27, 28, 29 et 70 de la L.P.T.A.A. Ainsi, le premier thème introduit est celui de l'utilisation du sol à des fins non agricoles. Par exemple, l'auteur s'emploie minutieusement à décanter chacun des termes de la définition d'« agriculture » donnée dans le texte législatif. Il retourne chaque élément de la définition et édifie un portrait global de ce qui constitue ou non une utilisation agricole. La jurisprudence vient nous fournir un portrait des divers cas d'application. Par la

suite, la compétence personnelle est abordée sous l'angle du droit constitutionnel, du droit québécois et du droit international. C'est cependant le droit québécois qui constitue l'essentiel de l'analyse de la compétence personnelle. À qui s'applique la L.P.T.A.A.? Loi d'ordre public, cette législation a un champ d'application très large susceptible d'avoir des effets juridiques autant sur les personnes morales que physiques. Outre le cas du gouvernement du Québec et de ses ministères, l'ouvrage explore notamment les cas où la Commission peut avoir à demander des recommandations à la Communauté métropolitaine de Montréal ou de Québec, à une Municipalité régionale de comté ou à l'Union des producteurs agricoles.

Le chapitre 3 est consacré à la compétence matérielle de la Commission, plus précisément aux exceptions prévues dans la L.P.T.A.A., celles de nature réglementaire et celles découlant de la L.P.T.A.A. ou d'autres lois privées ou publiques. Les exceptions précisées dans cette Loi sont nombreuses. Elles portent, notamment, sur les cas d'aliénation, les cas de résidences des agriculteurs, les situations où des travaux sont entrepris à des fins publiques ainsi que les droits acquis. Les exemples jurisprudentiels abondent et illustrent une grande variété de situations susceptibles de se présenter au praticien. Les exceptions ne se limitent pas au cadre du Règlement

2. Un tableau en page 23 illustre ainsi avec précision les quatre étapes à suivre par le praticien.

d'application de la L.P.T.A.A.³. Le juriste est en effet confronté à d'autres exceptions qui peuvent aussi provenir du Règlement sur les déclarations⁴ ou de lois privées qui ont été mises en place afin de donner plus de flexibilité aux municipalités.

Le dernier chapitre explore les pouvoirs d'enquête et de sanction accordés à la Commission afin de faire respecter la L.P.T.A.A. L'ouvrage explore les situations où la Commission peut émettre des ordonnances et conduire des enquêtes. Il s'agit encore d'un chapitre important puisque les commissaires sont dotés de certains pouvoirs prévus à la *Loi sur les commissions d'enquête*⁵. Ces vastes pouvoirs incluent une immunité de responsabilité et les mêmes privilèges qui sont accordés aux juges de la Cour supérieure pour tout acte fait ou omis dans l'exécution de leurs devoirs. Les sanctions civiles et pénales sont également analysées sous divers angles dont, notamment, les ordonnances, les annulations de lotissements et les radiations de droits ou d'hypothèques. C'est donc dire à quel point l'étude des pouvoirs d'enquête et des sanctions est incontournable pour le juriste.

D'application pratique, soulignons que cet ouvrage offre au lecteur de nombreux croquis de même que quelques tables recensant les lois, règlements, jugements et textes techniques et gouvernementaux cités; autant d'outils pratiques pour faciliter la compréhension de ce domaine fort complexe du droit.

Pratique et exhaustif dans son domaine, ce livre est une contribution importante à l'étude du régime de la protection du territoire et des activités agricoles au Québec. Il constitue une synthèse pratique et à jour de la L.P.T.A.A. et de son régime. Ce droit, qui a fait l'objet de nombreuses réformes majeures au fil des années, méritait cette révision méthodique et bien articulée des divers aspects de la législation. Cet ouvrage est destiné essentiellement aux praticiens. Parmi eux, soulignons notamment les juristes œuvrant en droit immobilier ou municipal qui auraient avantage à se le procurer étant donné que ce régime a des effets juridiques étendus dans diverses branches du droit.

François DELISLE
Étudiant à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa

3. *Règlement d'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, R.R.Q., c. P-41.1, r. 0.1.

4. *Règlement sur les déclarations requises en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, l'implantation de bâtiments sommaires et de panneaux publicitaires, l'agrandissement d'emplacements résidentiels et le démembrement de propriétés qui peuvent être effectués sans autorisation*, R.R.Q., c. P-41.1, r. 0.2.

5. *Loi sur les commissions d'enquête*, L.R.Q., c. C-37.

TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE, BARREAU DU QUÉBEC (DIR.), *L'accès direct à un tribunal spécialisé en matière de droit à l'égalité: l'urgence d'agir au Québec?*/Access to a Specialized Human Rights Tribunal: an Urgent Need to Act in Quebec?, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2008, 588 pages, ISBN 978-2-89635-144-2.

En juin 2005, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne fêtait son trentième anniversaire. Plusieurs événements ont d'ailleurs eu lieu afin de célébrer l'entrée en vigueur de ce texte quasi constitutionnel dont l'objet est de protéger les droits de la personne et d'en garantir leur respect. Cependant, après trois décennies d'existence et un bilan d'exercice plutôt décevant, un bon nombre de juristes québécois affirment que la Charte montre un urgent besoin de réforme. Le volume intitulé *L'accès direct à un tribunal spécialisé en matière de droit à l'égalité: l'urgence d'agir au Québec?* représente un parfait exemple de cette tendance. Cet ouvrage collectif rassemble les différentes conférences présentées lors d'un colloque, organisé conjointement par le Tribunal des droits de la personne et le Barreau du Québec et tenu les 22 et 23 novembre 2007 à Montréal, et dont le thème principal était l'amélioration de la structure juridictionnelle établie par la Charte québécoise dans les cas fondés sur le droit à l'égalité.

Ainsi, suivant le programme du colloque, l'ouvrage publié par les Éditions Yvon Blais contient les interventions de plus de

25 conférenciers invités provenant du Québec, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et même de la France. La préface, signée par Daniel Proulx, professeur et doyen à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, propose une vision d'ensemble de l'accès à la justice en matière de droit à l'égalité au Québec, et nous donne ainsi l'opportunité de bien saisir l'enjeu qui sera traité au fil du recueil. En complément à cet écrit et à titre introductif, nous pouvons y lire le texte de l'honorable Michèle Rivet, présidente du Tribunal des droits de la personne du Québec ainsi que la transcription de la conférence inaugurale de l'honorable Louis Lebel, juge à la Cour suprême du Canada. L'essentiel du volume est pour sa part composé des différentes allocutions prononcées par les orateurs invités.

Le premier enjeu abordé dans l'ouvrage est celui du régime de la protection des droits de la personne au Canada et de l'accès à la justice. Sous ce thème initial de droit comparé, nous retrouvons les textes de M^e Michel Coutu du Québec, M^e Heather M. MacNaughton de la Colombie-Britannique et M^e Michael Gottheil de l'Ontario. On y lit aussi les présentations de Messieurs Louis Côté et John Dwyer portant sur la nouvelle gouvernance et le rôle de l'État en matière de droit à l'égalité. Les conférenciers M^e Pierre Bosset et M. Fo Niemi ont pour leur part présenté une allocution en lien avec la place des institutions et celle de la société civile dans la mise en œuvre des droits et libertés au Québec.

De plus, le colloque a eu le privilège d'accueillir M. Jean-Paul Costa, président de la Cour européenne des droits de l'homme, qui s'est exprimé sur la jurisprudence internationale et sur le rôle du Comité des droits de l'homme des Nations Unies en matière d'accès à la justice. Réunis sous le thème de la médiation, la conciliation et le processus judiciaire dans la perspective d'un accès direct à un tribunal spécialisé, nous retrouvons ensuite les textes de M^{es} Katherine Laird et Diane Veilleux ainsi que ceux des honorables François Rolland et Michel A. Pinsonnault. En dernier lieu, M^{es} Pierre Grenier, Paul Fari-bault et Helena Birt nous exposent leurs réflexions vis-à-vis le nouveau rôle de l'avocat, l'assistance judiciaire et la prise en compte de l'intérêt public pour l'accès direct à un tribunal spécialisé.

D'un point de vue pratique, ce recueil de conférences est d'une qualité exemplaire. Non seulement ce volume contient le programme de l'événement, une table des matières générale complète et des textes introductifs de grande utilité, mais nous y trouvons aussi l'intégralité des allocutions, un rapport de synthèse des opinions exprimées pendant le colloque ainsi que les diverses pistes de solutions envisagées par les conférenciers. Nous avons aussi beaucoup apprécié retrouver un résumé bilingue avant le début de

tous les écrits ainsi qu'une table des matières propre à chaque présentation, rendant ainsi le repérage spécifique à l'intérieur de l'ouvrage grandement simplifié. Cependant, nous aurions aimé retrouver un index par sujet afin de rendre le repérage général plus efficace. Mentionnons que les conférences sont publiées dans la langue de leur présentation, en français ou en anglais. De plus et compte tenu de la réflexion qu'il propose, l'ouvrage intéressera davantage les juristes spécialisés dans le domaine des droits de la personne au Québec, tout en étant un écrit d'un grand intérêt pour la société civile puisqu'il traite d'un sujet d'actualité et dont l'objet fondamental affecte chaque individu.

En terminant, nous aimerions saluer l'initiative du Tribunal des droits de la personne et du Barreau du Québec d'avoir ainsi recueilli les différentes interventions des conférenciers et d'avoir rendu accessible à un public plus large ces présentations de très grande qualité... Nous recommandons la lecture de cet ouvrage très actuel à toute personne intéressée par les droits et libertés de la personne au Québec.

Dany JEAN
Étudiante à la
Faculté de droit de
l'Université
d'Ottawa